

Les communes de
CÔTE OUEST CENTRE MANCHE



Auxais	Nay
Bretteville-sur-Ay	Neufmesnil
Créances	Périers
Doville	Pirou
Feugères	Le Plessis-Lastelle
La Feuillie	Raids
Geffosses	Saint-Germain-sur-Ay
Gonfreville	Saint-Germain-sur-Sèves
Gorges	Saint-Martin d'Aubigny
La Haye	Saint-Nicolas-de-Pierrepont
Laulne	Saint-Patrice-de-Claids
Lessay	Saint-Sauveur-de-Pierrepont
Marchésieux	Saint-Sébastien-de-Raids
Millières	Varenguebec
Montsenelle	Vesly

Mon Guide de tri



Plus simple
Plus proche
Plus de doute !

Communauté de Communes



Service Déchets

02 33 45 50 50 - dechets@cocm.fr



| www.cocm.fr

CITEO

édito



Henri LEMOIGNE

Président de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche



Christophe GILLES

Vice-président en charge des déchets ménagers

Réalisation : Services communication et déchets de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche.
Illustrations : CITEO | EcoDDS | Ecosystem | Lucile MORIN (Communauté de Communes) | Freepik. Tirage : 15 521 exemplaires. Impression : Imprimerie Le Révérend (Valognes).



L'imprimerie Le Révérend (Valognes) est labellisée Impr'Im'Vert®, c'est-à-dire qu'elle utilise des encres végétales et tous ses déchets sont recyclés. Ce document a été imprimé sur du papier recyclé.

Depuis deux ans, la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche a fait le pari de réduire ses déchets ménagers sur son territoire, notamment en mettant en place la collecte sélective au plus près du domicile tout en simplifiant les consignes de tri sur les secteurs de La Haye et de Lessay. Pari réussi puisqu'en dépit de l'épidémie liée à la Covid-19, les résultats vont au-delà de nos espérances et nous encouragent à faire encore mieux en 2022.

Merci à tous d'avoir respecté les nouvelles consignes ! Votre adhésion à cette nouvelle organisation a permis de réduire fortement la quantité de déchets partant à l'enfouissement et dans un même temps d'augmenter le tonnage des déchets recyclables. Le bilan est positif grâce à l'implication de chacun d'entre vous ! Nous pouvons encore l'améliorer, notamment grâce à l'harmonisation des modalités de collecte incluant désormais le secteur de Périers et en gardant toujours à l'esprit

que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

À travers ce guide du tri, nous souhaitons vous transmettre tous les bons gestes permettant de contribuer ensemble à la réduction de nos déchets, pour conserver notre qualité de vie et faire de notre Communauté de Communes un territoire durable, préservé pour les générations futures et où il fait bon vivre.

Infos pratiques

Demander des sacs



Je peux retirer **gratuitement** les **sacs gris** et les **sacs jaunes** en mairie et dans les pôles de proximité de la Communauté de Communes (à La Haye, Lessay et Périers).

Bien sortir ses poubelles



Je sors mes poubelles la veille de la collecte, après 18 h, de manière visible.



Si j'ai un bac, j'y mets une seule couleur de sacs. Les autres, je les dépose à côté.



Après la collecte, je rentre mon bac pour ne pas gêner la circulation.

Je peux consulter mon calendrier de collecte des déchets en mairie, dans les pôles de proximité de la Communauté de Communes (à La Haye, Lessay et Périers) et sur www.cocm.fr !



Besoin de plus d'informations ?

La réglette de tri existe en numérique ! Je scanne le QR Code ci-contre pour la consulter.

▲ Habitants de Périers :

Je ramène ma réglette avec les anciennes consignes de tri, le service déchets m'en fournira une nouvelle !

Commerçant / artisan ?

Je contacte le service Déchets pour commander des sacs au volume adapté à mon activité et me renseigner sur les consignes de tri.



Les dépôts sauvages sont dangereux et représentent une source de pollution des sols, des eaux et de dégradation des paysages. Ils sont strictement interdits et passibles d'une amende allant jusqu'à 1 500 €.



Légende



Sac gris



Sac jaune



Conteneur à verre



Composteur



Déchetterie



Point d'apport spécifique



Réemploi



Réparation

Déchetteries



TONTES



CARTONS



TAILLES



ENCOMBRANTS



DÉBLAIS, GRAVATS



MOBILIER



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS
ÉLECTRIQUES ET
ÉLECTRONIQUES (DEEE)



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES (DDS)



MÉTAUX



BOIS



BATTERIES



HUILES DE VIDANGE

Déchetterie à Créances

Parc d'activités de la Côte Ouest - 50710 CRÉANCES

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi	Fermée	13 h 30 - 17 h
Mardi	9 h - 12 h	Fermée
Mercredi	9 h - 12 h	13 h 30 - 17 h
Judi	Fermée	Fermée
Vendredi	9 h - 12 h	13 h 30 - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	13 h 30 - 17 h

Du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h
Judi	Fermée	Fermée
Vendredi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h

Fermeture exceptionnelle :

le samedi de la Foire Sainte-Croix à Lessay.

Déchetterie à La Haye

Zone industrielle de la Canurie - 50250 LA HAYE

Toute l'année

Lundi	Fermée	13 h 30 - 17 h 50
Mardi	Fermée	13 h 30 - 17 h 50
Mercredi	9 h - 12 h	13 h 30 - 17 h 50
Judi	Fermée	13 h 30 - 17 h 50
Vendredi	Fermée	Fermée
Samedi	9 h - 12 h	13 h 30 - 17 h 50

Attention !



L'heure de fermeture
de la déchetterie
correspond à l'heure
de fin de déchargement !

Toutes les déchetteries sont fermées
les jours fériés et le dimanche.

Déchetterie à Périers

Route de Carentan - 50190 PÉRIERS

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Judi	Fermée	Fermée
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Judi	Fermée	Fermée
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h



N° Vert 0 800 05 33 72

Pour les particuliers

Accès aux déchetteries



Je retire mon autocollant d'accès en mairie ou dans les pôles de proximité communautaires (à La Haye, Lessay et Périers) sur présentation d'un justificatif de domicile.

Quantité de déchets autorisée à Créances et La Haye

< 300 kg
= GRATUIT*

> 300 kg
= PAYANT
TARIF SELON POIDS
ET TYPE DE DÉCHET



*Sauf amiante : gratuit jusqu'à 40 kg.

Je peux consulter les tarifs dans le règlement des déchetteries communautaires sur www.cocm.fr.

Les bons gestes

- Je pré trie mes déchets chez moi pour faciliter le déchargement.
- Je respecte les consignes de l'agent de déchetterie.
- Je donne les objets réparables ou en bon état à l'agent de déchetterie afin qu'ils soient repris par l'association **Tri Tout Solidaire du Pays de Coutances** : elle leur donnera une nouvelle vie !

Emballages et papiers

 **Sac jaune**



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en métal



Briques alimentaires

Aplatis mais non imbriqués !



Emballages en carton



Sacs, sachets et films en plastique

Vidés mais non lavés !



Pots, boîtes et barquettes en plastique

Ni broyés ni déchirés !



Papiers et journaux

Le saviez-vous ?

Quand ils arrivent au centre de tri, vos déchets sont triés par des machines. Puis des opérateurs de tri, comme moi, prennent le relais pour les trier plus finement. Malheureusement, nous retrouvons encore souvent certains déchets qui n'ont rien à faire là.



Flavie

L'opératrice de tri la plus rapide de l'ouest

En 2020, sur le territoire, vous avez trié plus de 1412 tonnes de déchets recyclables. Soit pratiquement 9,5 baleines bleues, c'est énorme !



Myène
La baleine



Verre



Bouteilles et flacons en verre



Pots et bocaux en verre



Conteneur à verre

Erreurs à éviter



 **Sac jaune**



 **Sac gris**



 **Déchetterie**

Les bons gestes

⚠ Conteneur plein ? Je reviens !
Je ne dépose pas au pied des conteneurs.



Ordures Ménagères

 **Sac gris**



Couches et autres produits d'hygiène



Mouchoirs et papiers absorbants



Litière



Masques jetables



Restes alimentaires, thé, marc et filtres à café



Autres petits objets

Erreurs à éviter



Emballages et papiers



 **Sac jaune**



Bouteilles et pots en verre



 **Conteneur à verre**



Piles

 **Magasin**

 **Déchetterie**

 **Les sacs opaques ne sont plus autorisés à la collecte ! **

Que deviennent-elles ?

Les ordures ménagères ne sont pas triées mais directement enfouies dans de grands casiers dédiés et y resteront encore des centaines d'années. Alors au moment de jeter dans mon sac gris, je fais attention à n'y déposer que les déchets ultimes.



Jeter des déchets recyclables dans les ordures ménagères, c'est perdre des matériaux précieux qui ne seront pas recyclés et seront facturés à la collectivité !

Fred Bontri
Trieuse de renom



Les bons gestes

Si je dispose d'un composteur, je peux y mettre mes déchets de cuisine.



Toutes les infos sur le compostage en page 6 !

C'est pour cela que je composte mes déchets de cuisine. Ils se transformeront en une nouvelle ressource qui me sera utile au jardin !

Déchets de cuisine et de jardin



Restes alimentaires



Tontes



Thé, marc et filtres à café



Mauvaises herbes



Épluchures



Feuilles mortes et branchages



Composteur

Et si je n'ai pas de composteur ?



Sac gris



Déchetterie

Pourquoi composter à la maison ?

- Pour diminuer le poids de mes ordures ménagères.
- Pour produire mon propre engrais naturel et gratuit.
- Pour limiter mes déplacements en déchetterie afin d'y porter mes déchets de jardin.

Bon plan !

La Communauté de Communes propose à ses habitants des composteurs (300 L, 600 L, 800 L, en bois ou en plastique) à tarif préférentiel !



Je retrouve le guide du compostage et les tarifs des composteurs sur www.cocm.fr.



Et puis ça fait prendre l'air !

Elie Bontri
Papi jardinier
le jour

À moi seule, je suis capable de manger jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an !

Picorette
Poulette à la retraite

Et si j'adoptais une poule ?

Les poules me débarrasseront de mes déchets alimentaires contre de bons œufs frais. Certains élevages et associations proposent à l'adoption des poules pondeuses de réforme. Plus d'informations auprès du service Déchets.



Textile



Point d'apport Refashion



Magasin AFERE



Déchetterie



Les bons gestes

- J'accroche mes chaussures par paires pour qu'elles restent ensemble.
- Les vêtements et le linge de maison, **même usés**, doivent être propres, secs et placés dans un sac fermé.

Je retrouve le lieu de dépôt le plus proche de chez moi sur www.refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport

Plus d'informations sur www.refashion.fr

Re_fashion



Je retrouve le lieu de dépôt le plus proche de chez moi sur www.afere-manche.fr

AFERE
Initiative solidaire - Association pour l'insertion professionnelle
Insertion . Recyclage . Entraide
Vente de vêtements à Petits Prix



Mes chaussures en bon état resserviront à d'autres enfants. Celles trop usées seront recyclées en piste d'athlétisme !

Maya Bontri

Recycleuse en herbe



Mobilier

Tous les meubles sont concernés quel que soit le type, le matériau, l'origine et l'état, même le mobilier de jardin et la literie !



Sites de revente



Tri-Tout Solidaire



Déchetterie



En bon état ?

Pour les meubles en état d'usage, ils peuvent bénéficier d'une seconde vie sur les sites de revente d'occasion ou encore grâce à l'association Tri-Tout Solidaire !



TRI-TOUT SOLIDAIRE

TRI-TOUT SOLIDAIRE
14 Rue du Haut Mesnil
50200 St-Pierre-de-Coutances
02 33 45 87 39

Il est également possible de demander à l'agent de déchetterie de mettre le mobilier de côté.

Les éléments de décoration et de récréation (tapis, sanitaire, porte, jouets...) ne sont pas acceptés dans la benne Éco-mobilier. En bon état, ils peuvent être donnés à une association. Sinon, ils sont à jeter dans la benne encombrants.

Plus d'informations sur www.eco-mobilier.fr

éco-mobilier



Déchets d'équipements électriques et électroniques

Bon à savoir

Pour les appareils en bon état, je pense à l'association Tri-Tout Solidaire.

Les magasins ont l'obligation légale de reprendre mes anciens équipements :

- Gratuitement et sans obligation d'achat pour les petits appareils de moins de 25 cm.
- En échange du même gros appareil acheté dans le magasin, y compris lorsque je le fais livrer.



Réparation

Tri-Tout Solidaire

Sites de revente

Magasin

Déchetterie

Je voulais jeter mon vieil aspirateur car il ne fonctionnait plus mais Maya m'a conseillé de le faire réparer. Il s'avère que ce n'était pratiquement rien et depuis il est comme neuf !



Lampes



Ampoules fluocompactes, ampoules à LED, tubes néons... Toutes ces lampes doivent être recyclées !

Magasin

Déchetterie

ecosystem

Je retrouve mon point de collecte le plus proche de chez moi sur www.ecosystem.eco



Piles, batteries



Je retrouve mon point de collecte le plus proche de chez moi sur www.jerecylemepiles.com www.corepile.fr

Jusqu'à 80 % des métaux contenus dans les piles et petites batteries sont extraits et réutilisés dans l'industrie.



Magasin

Déchetterie

Bon à savoir

Si un objet porte le logo de la « poubelle barrée », cela signifie que je ne dois pas le jeter avec les autres déchets : ordures ménagères, emballages, verre...



Déchets de soins

Médicaments

Je ramène en pharmacie les médicaments non utilisés, périmés ou non. Ils seront pris en charge par Cyclamed pour procéder à leur incinération car ils contiennent des molécules chimiques actives qui peuvent être potentiellement dangereuses pour l'environnement.



Je retrouve les pharmacies les plus proches de chez moi sur www.cyclamed.org

Déchets d'activités de soins à risque infectieux

Je jette les déchets piquants, coupants et tranchants dans une boîte à aiguilles fermée, que je vais chercher gratuitement en pharmacie.

Je retrouve les pharmacies les plus proches de chez moi sur www.dastri.fr



Radiographies

Je donne les radiographies directement à l'agent de déchetterie.



 **Déchetterie**



 **Pharmacie**



Emballages en carton et notices

 **Sac jaune**



 **Pharmacie**

Déchets dangereux



Produits de bricolage et de décoration



Produits d'entretien de la maison



Produits pour la cheminée et le barbecue

Produits pour la piscine



Produits d'entretien du jardin



Produits d'entretien du véhicule

Parmi les déchets chimiques, je retrouve la peinture, les herbicides, le white spirit mais aussi le mastic, l'antigel ou les fongicides. Ils sont utilisés aussi bien pour le bricolage qu'au jardin ou lors de l'entretien de mon véhicule. Heureusement, je peux les reconnaître grâce aux pictogrammes suivants :



Explosif



Gaz sous pression



Corrosif



Inflammable



Comburant



Toxique



Dangereux, nocif et irritant



Produit dangereux pour la santé



Polluant pour l'environnement

Plus d'informations sur www.ecodds.com



Les bons gestes

Je donne mes déchets dangereux directement à l'agent de déchetterie, même les bidons vides. Je ne jette pas mes huiles alimentaires dans l'évier : elles risquent de boucher mes canalisations en refroidissant et vont perturber le bon fonctionnement des stations d'épuration ou de mon installation individuelle.

 **Déchetterie**

Je réduis mes déchets

Trier, c'est bien mais réduire, c'est encore mieux ! Voici quelques astuces pour réduire ses déchets au quotidien pour mieux me préserver.



Dans la cuisine

- Je fais une liste de courses avant de me rendre au supermarché.
- J'utilise des sacs et contenants réutilisables.
- Je préfère le vrac et limite les emballages.
- Je fais attention aux dates de péremption des produits.
- Je bois l'eau du robinet pour éviter de consommer des dizaines de bouteilles d'eau en plastique chaque mois.
- Je fabrique mes propres produits d'entretien, moins chers et plus écologiques.

Dans la salle de bains

- J'utilise du shampoing et du savon solides pour éviter de jeter plusieurs flacons par an !

Dans la chambre

- Je donne ou vends les objets en bon état dont je ne me sers plus, plutôt que de les jeter.
- J'emprunte des livres à la bibliothèque au lieu de les acheter.
- J'utilise des piles rechargeables pour mes appareils.



Sur ma boîte aux lettres

- Pour éviter les publicités intempestives et le gâchis de papier, je colle un STOP-PUB sur ma boîte aux lettres, disponible dans les pôles de proximité communautaires (à La Haye, Lessay et Périers)

Au jardin

- Je pratique le mulching pour éviter des trajets en déchetterie.
- Je broie mes branchages et les utilise comme paillage pour limiter les arrosages.
- Je composte mes épluchures et mes restes alimentaires pour avoir mon propre terreau et réduire mes ordures ménagères.

À l'école ou au bureau

- J'emmène ma gourde que je remplis au robinet.
- J'évite les gâteaux emballés individuellement, je les prends dans une petite boîte.

Mon jeu de l'oie

Dans la peau
d'un agent de collecte...



Préparation de la partie

- Trouve un dé.
- Prends autant de pions que de joueurs : n'importe quel petit objet, jeton ou bouchon fera l'affaire.
- Pose tous les pions sur la case départ.

Règles du jeu

- But du jeu : arriver le premier au centre de tri !
- La dernière personne à avoir sorti les poubelles commence. Elle lance le dé et avance son pion du nombre de cases indiqué.
- Attention : deux pions ne peuvent pas se trouver sur la même case ! Si tu tombes sur une case occupée, pose ton pion sur la suivante.
- Tout au long du parcours, tu rencontreras des cases spéciales. Voir ci-contre.

Cases spéciales

Si tu tombes sur...

- **une case Action :**
Tu dois exécuter la consigne indiquée. Celle-ci peut te faire gagner du temps, reculer, voire recommencer dès le début !
- **une case Question :**
Réponds à la question posée. Si ta réponse est fautive, tu ne pourras pas jouer au tour suivant. Toutes les réponses sont dans le guide de tri !
- **une case Défi :**
Tu t'engages à réaliser le défi indiqué.

Bravo, tu es arrivé au centre de tri !



Sac jaune



Emballages en métal



Bouteilles et flacons en plastique



Briques alimentaires



Emballages en carton



Pots, boîtes et barquettes en plastique



Sacs, sachets et films en plastique



Papiers et journaux

Communauté de Communes



Service Déchets

02 33 45 50 50 - dechets@cocm.fr



| www.cocm.fr



Mon Mémo-tri



Sac gris



Restes alimentaires



Masques, mouchoirs et papiers absorbants



Couches et autres produits d'hygiène



Conteneur à verre



Pots en verre



Bouteilles et flacons en verre

Mes conteneurs à verre les plus proches :

.....

.....

.....

.....

.....

Besoin de plus d'informations ?

La réglette de tri existe en numérique !
Je scanne le QR Code ci-contre pour la consulter.

▲ Habitants de Périers :

Je ramène ma réglette avec les anciennes consignes de tri, le service déchets m'en fournira une nouvelle !

